

# Mémoire du camp de Royallieu à Compiègne

Jacques BERNET

Construites à la veille de la Première guerre mondiale, sur un vaste terrain de 18 ha situé route de Paris, entre le quartier Saint-Germain et l'ancienne abbaye, les casernes de Royallieu jouèrent un rôle particulièrement sinistre pendant la Seconde guerre et l'Occupation.

Evacuées par les régiments stationnés dès la fin septembre 1939, pour abriter un hôpital militaire, elles furent d'abord utilisées par les Allemands, à partir de juin 1940, comme camp de prisonniers français et anglais, sous le nom de *Frontstalag 170 KN 654*. Rebaptisé *Frontstalag 122*, le camp de Royallieu devint, jusqu'à la Libération, de juin 1941 à la fin août 1944, un des principaux camps d'internement et de transit des victimes de la répression de l'occupant sur le territoire français.

Camp de prisonniers allemands à la fin de la guerre, les casernes furent réutilisées par l'armée française, abritant le 51ème Régiment de transmissions jusqu'en 1997, date de leur abandon définitif : devenu

depuis une vaste friche militaire cernée par l'urbanisation contemporaine, ce rare témoignage encore intact des camps de la seconde guerre mondiale, doit faire place sur l'essentiel du site, d'ici 2007, à un nouveau quartier d'habitation et d'activités. Néanmoins 2 ha. de terrain devraient être réservés et deux baraques conservées pour l'édification d'un *Mémorial de l'internement et de la déportation*, sous l'égide du Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et de la municipalité de Compiègne, avec l'appui des associations d'anciens résistants et déportés.

S'ajoutant aux divers monuments déjà édifiés près du camp, dans la ville, en forêt et à la gare, où il est également prévu de réaménager le quai des déportés, la réalisation de ce nouveau lieu de mémoire, au caractère à la fois symbolique, commémoratif et pédagogique, devrait ainsi permettre de mieux comprendre et regarder «un peu plus en face» une histoire douloureuse attachée à Compiègne, ville des armistices de 1918 et 1940.

## Spécificités du *Frontstalag 122*

Bien qu'elle reste incomplète, du fait notamment de la perte d'une grande partie de ses archives, l'histoire du camp de Royallieu de 1941 à 1944 a fait l'objet de plusieurs études, articles et monographies, qui s'appuient en particulier sur des témoignages d'anciens internés et déportés (1).

La fonction du camp a évolué au cours de l'Occupation, selon les aléas de la guerre et de la collaboration du gouvernement de Vichy avec les Allemands. Coïncidant avec l'entrée en guerre de l'Allemagne contre l'URSS, la création du *Frontstalag 122*, le 21 juin 1941, servit d'abord à interner des militants politiques et syndicaux, principalement communistes, suivis par des Français patriotes, de toutes conditions sociales et obédiences politiques, mais aussi des Juifs étrangers. Après l'invasion de la zone sud de la France, en novembre 1942, les Allemands envoyèrent à Royallieu des Juifs et Résistants arrêtés dans cette zone, ou encore

des Marseillais chassés du Vieux Port. Au début de 1944, l'occupant ayant décidé de liquider tous ses camps et prisons en France, le *Frontstalag 122* devint le seul centre de rassemblement des détenus, avant leur transfert vers les camps du III<sup>e</sup> Reich en Allemagne ou en Pologne.

Comme le souligne le tableau ci-contre, Royallieu fut avant tout un camp de transit, où la durée moyenne d'internement était d'environ un mois. On y enregistrait régulièrement de nouvelles arrivées, mais aussi de fréquents départs, par la formation de convois ferroviaires vers les camps de concentration et d'extermination nazis, dont le nombre et l'importance ne firent qu'augmenter :

- 5 en 1942 pour 8000 déportés
- 22 en 43 pour 15000 déportés
- 27 en 44 pour 26860 déportés
- 49 860 personnes, soit plus d'un tiers des 139 000 déportés français pendant la guerre, partirent de Compiègne, qui fut ainsi le premier centre de départ des prisonniers politiques de l'hexagone. Selon les estimations des historiens, les internés de Royallieu se répartirent en effet en :

  - 58,6 % de Résistants
  - 12,6 % de «politiques»
  - 11,5 % de déportés raciaux
  - 8,8 % de droits communs
  - 8,5 % d'otages pris dans des rafles.

La place du camp compiègnais dans le système de répression de la France allemande et «la politique de déportation du III<sup>e</sup> Reich, avec la complicité des autorités françaises» (L. Jouin, S. Peiffert) (2), fut pour les politiques ce que «fut Drancy pour les Juifs : l'antichambre de l'univers concentrationnaire» (A. Wiéviorka) (3). Mais à la différence de Drancy, longtemps sous le contrôle des autorités et de la police françaises, le *Frontstalag 122* fut, sous réserve du *Struthof* en Alsace annexée, le seul camp français n'ayant dépendu que de l'administration allemande.

#### Internés ayant séjourné dans le camp de Royallieu

- Déportés vers l'Allemagne	49 860
- Fusillés, massacrés et disparus	2 300
- Malades décédés	300
- Victimes des bombardements	75
- Transférés vers d'autres camps ou l'organisation Todt	600
- Evadés	120
- Libérés pour raisons diverses et dans le train de Péronne	430
- Hospitalisés à la liquidation du camp	100
<b>TOTAL</b>	<b>53 785</b>

*Source : «Ils ont fait le sacrifice de leur vie ... Le prix de la liberté dans l'Oise, 1940-1945, ANACR-Oise, Creil, 2002,p.153.*

La notoriété de Royallieu tient aussi à celle de personnalités qui y furent internées et y ont transité, tels les écrivains Jorge Semprun, qui en a témoigné dans ses romans (4) ou Robert Desnos, dont un poème a immortalisé le «Sol de Compiègne» ; le prix Nobel Georges Charpak, des Résistantes comme Geneviève De Gaulle, future fondatrice d'ATD - quart monde, ou la militante du PCF Danielle Casanova, les dirigeants communistes André Tollet ou Georges Cogniot, qui participèrent à la plus spectaculaire évasion du camp, en juin 1942, en creusant un tunnel de 48 mètres (5).

#### Les monuments commémoratifs à Compiègne

La mémoire des internés et déportés passés par Royallieu est entretenue à Compiègne par une série de monuments, stèles et inscriptions dispersés dans la ville et ses alentours, aux lieux les plus emblématiques de cette tragique histoire.

Le plus important monument se situe évidemment près de l'ancien camp, bien visible sur la route de Paris, dont cette section a été opportunément rebaptisée dans les années 1960 «avenue des Martyrs de la Liberté» (6). Remplaçant une plus modeste construction provisoire de l'im-

médiat après-guerre, l'actuel monument édifié en 1972, entièrement ravalé il y a quelques années, consiste en un sobre mur blanc orné d'un grand bas relief du sculpteur Georges Muguet (7), évoquant de manière suggestive le martyr des internés et déportés, tandis qu'une haute stèle de pierre verticale, rappelle la destination du lieu de 1941 à 1944 ; au devant, une sculpture de bronze représente des mains enchaînées jaillissant du sol.

A l'intérieur de la gare de Compiègne (8), un grand monument en pierre des années 1960 rappelle la mémoire des «48 000 patriotes» partis par convois ferroviaires «vers les bagnes nazis», à proximité du quai de l'ancienne ligne de Soissons, qui a été récemment classé monument historique. Deux petites stèles en granit noir ont été ajoutées en 2002 au bout de ce quai désaffecté : l'une du Souvenir français ; l'autre des Fils et Filles des déportés juifs français, rappelant le départ de ce lieu des deux premiers convois de juifs vers Auschwitz, les 27 mars et 5 juin 1942, en prélude à 72 autres expédiés de Drancy, Pithiviers, Beaune-la-Rolande, Angers, qui firent 73 000 victimes, dont 11 000 enfants. Un projet d'aménagement du site envisage d'y placer, comme à Drancy, un ancien wagon transformé en musée.



**Monument  
du camp de  
Royallieu,  
avenue des  
Martyrs  
de la  
Liberté**

A proximité de l'actuel pont du centre-ville, à l'emplacement même où se trouvait sous l'Occupation un ouvrage provisoire de franchissement de l'Oise, ayant remplacé celui qui avait été détruit en 1940, figure cette inscription :

«Souvenez-vous,  
48 000 Français déportés vers les bagnes nazis franchirent le pont établi à cet endroit de 1941 à 1944».

Les déportés traversaient en effet toute la ville et la rivière à pied pour se rendre à la gare. Après le bombardement du pont de fer de la ligne de Soissons par les avions alliés, les trains ne pouvant plus partir de la gare, les Allemands formèrent le dernier convoi vers les camps de la mort depuis le carrefour Bellicart, en forêt de Compiègne, comme l'indique l'inscription figurant sur la «stèle du dernier train» érigée à cet emplacement :

«Le 17 août 1944, sont partis d'ici 1250 Hommes pour le camp de la mort de Buchenwald. C'était le dernier train de déportés au départ de Compiègne. Souvenez vous».

Enfin, mentionnons le monument aux morts établi dans le cimetière sud de la ville, qui énumère les noms des otages prélevés dans le camp, fusillés au Mont-Valérien ou en forêt de Compiègne, de 1942 à 1944 :

«Ici reposent 137 internés du camp de concentration nazi de Royallieu. Hommes, femmes, enfants, adolescents de toutes nationalités et confessions.

*Torturés et fusillés, juin 1941 - août 1944».*

Cette liste ne comporte d'ailleurs que 124 noms, toutes les victimes n'ayant pu être identifiées.

Ces témoignages émouvants, fleuris et bien entretenus, restent néanmoins dispersés et peuvent paraître énigmatiques, surtout pour les jeunes générations.



**Inscription à l'endroit du pont provisoire, dans Compiègne en reconstruction**

### Le futur Mémorial de l'internement et de la déportation

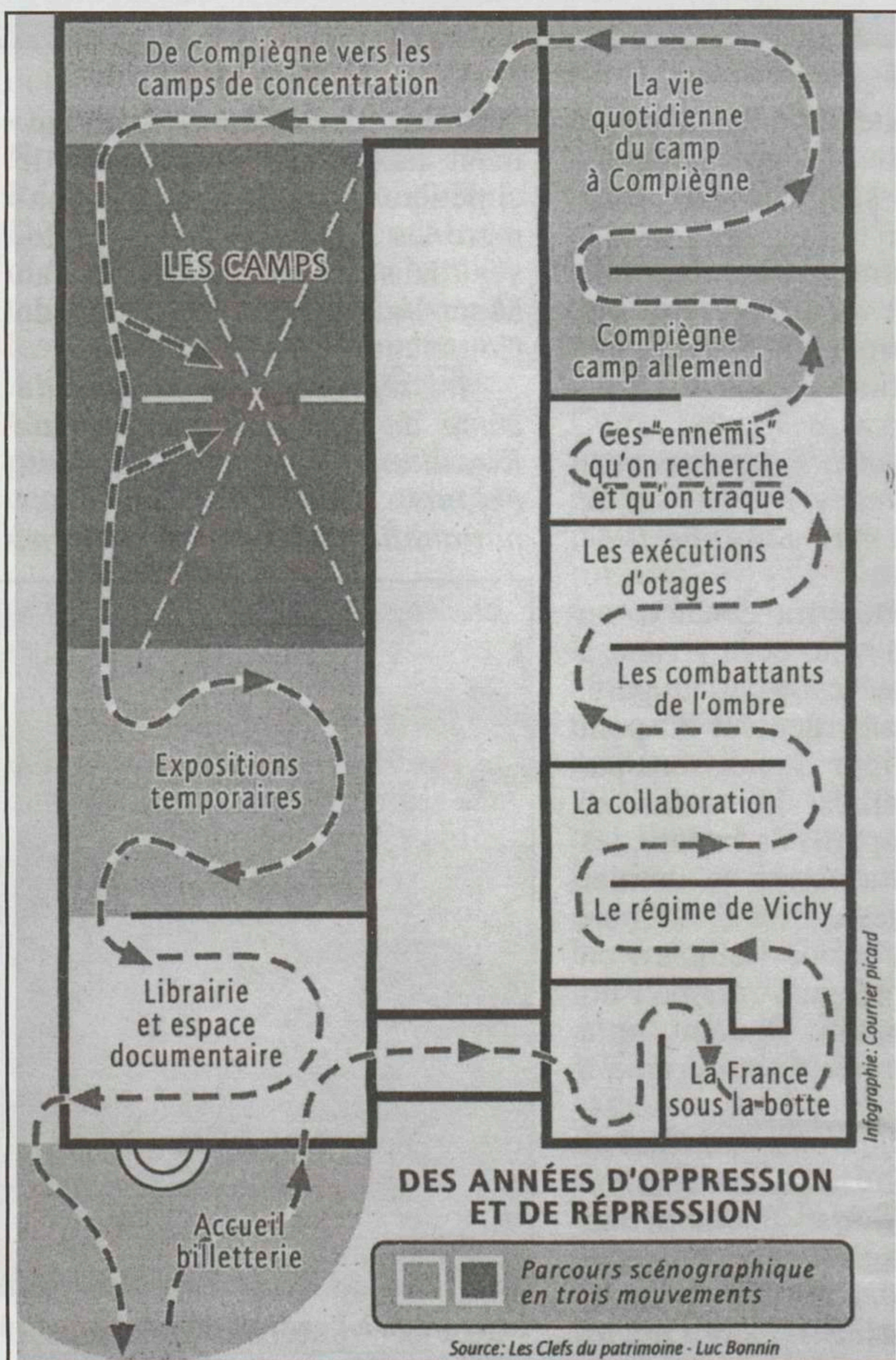
La désaffectation militaire des casernes de Royallieu depuis près de 10 ans et leur prochaine aliénation par l'armée française, pose le problème de la destination d'un lieu chargé de mémoire et d'histoire, d'autant qu'il s'agit là d'un des rares témoignages, encore presque intact, de la centaine de ces «camps «de la honte», gérés par Vichy et l'occupant, (qui) ont généralement été rasés ou démontés après la Libération, non sans avoir servi un moment à interner les collaborateurs ou des prisonniers allemands» (9). Il était cependant difficile d'envisager de conserver l'intégralité d'un aussi vaste site, défiguré par des aménagements postérieurs, constituant de surcroît une précieuse réserve foncière pour la ville de Compiègne, d'autant que l'ancien faubourg rural se trouve désormais cerné par l'urbanisation contemporaine. C'est pourquoi la municipalité, en concertation avec le Secrétariat d'Etat aux anciens combattants et les associations de résistants et déportés de l'Oise (10), a pris le parti d'un compromis entre présent et passé : sur les 13 ha cédés par le ministère de la défense à la ville, pour 2 millions d'euros, 11 seront livrés à l'urbanisation et 2 réservés à l'établissement d'un «mémorial de l'internement et de la déportation», dont le coût est estimé à 5,5 M. d'euros et l'ouverture prévue en 2006 ou 2007.

Présenté en juin 2004 par la municipalité, le projet muséographique conçu par la société «Les Clefs du Patrimoine» prévoit de conserver, outre une petite chapelle en bois des années 1950 (11), deux baraquements de 75 mètres de long, où serait aménagée une présentation d'objets, photos et témoignages de Royallieu et des camps français de la seconde guerre, éclairée par un parcours historique et pédagogique sur leur genèse et fonction.

Melle Françoise Theys, maître en histoire et petite fille d'Amédée Bouquerel, ancien résistant et sénateur de l'Oise, a été choisie par la municipalité comme chargée de mission pour recueillir objets, souvenirs et témoignages d'anciens internés et déportés ou de leurs familles. Le futur musée devrait être municipal, bien qu'il soit prévu de le faire financer à 50 % par l'Etat, et pour le reste par un large concours des autres collectivités territoriales, Région (12) et Département, qui devraient de ce fait être parties prenantes du comité de pilotage et donner leur point de vue, tant sur les conditions de mise en oeuvre que sur le contenu scientifique du projet.

Car si le futur mémorial de Royallieu vise, comme il a été

dit, «120 000 visiteurs annuels, comme le centre d'Oradour-sur-Glane» dans la Creuse (13), et notamment un public scolaire, il lui faudra être non seulement clair et pédagogique, attractif dans son esthétique et sa présentation, mais surtout irréprochable quant au fond, sur un sujet particulièrement sensible et controversé. Souhaitons qu'il s'inspire de réalisations de grande qualité comme l'Historial de Péronne pour la Première guerre mondiale, ou le Mémorial de Caen pour la seconde et les conflits contemporains : des établissements publics conçus et réalisés avec le concours et sous l'autorité scientifique de la communauté des historiens universitaires, des archivistes et muséographes spécialistes du patrimoine.



### Projet du futur musée

(document Courrier Picard, 21/06/2004)

## NOTES :

(1) l'ancien Résistant compiégnais André POIRMEUR a consacré un important chapitre au camp de Royallieu dans son livre de témoignage et d'histoire, *Compiègne, 1939 - 1945*, publié en 1968. Xavier LEPRETRE l'a aussi largement abordé dans *De la Résistance à la déportation, Compiègne-Royallieu, 1940 - 1944*, Compiègne 1994. La période 1941-44 a été traitée par Sylvain POUTEAU dans *Royallieu, 80 ans d'histoire*, Compiègne, 1993.

Articles de A. RUTKOWSKI, «Le camp de Royallieu», *Le Monde Juif*, N° 37, 1981 ; Sabine PEIFFERT, Laurent JOUIN, «Le camp d'internement de Compiègne», *Annales Historiques Compiègnaises* N° 61-62, 1995 (exploitant largement les souvenirs ou transpositions littéraires d'anciens internés et déportés, de J.J. Bernard à J. Semprun).

Nicolas DOBEL, assistant mémoire au sein de l'Office National des Anciens Combattants de l'Oise a compilé un livret didactique de 28 p., paru en 2003.

(2) Laurent JOUIN, Sabine PEIFFERT, «Le camp d'internement de Compiègne», art. cité, p. 64.

(3) Annette WIEVIORKA, «La libération de Drancy», *L'Histoire*, février 1995.

(4) Jorge SEMPRUN, *Le grand voyage*, Paris, Gallimard, 1963 ; *L'écriture ou la vie*, Gallimard, 1994.

(5) André TOLLET, *Le souterrain*, Paris, 1974.

(6) En 1967. On a en même temps attribué (par équilibre politique ?) de manière moins heureuse, les noms du Dr Alexis Carrel et du général Maxime Weygand aux deux autres voies jouxtant le camp. Si l'un et l'autre avaient un rapport avec Compiègne par le biais de la Première guerre mondiale, cette localisation à proximité du camp de Royallieu n'était certes pas du meilleur goût, en raison de leurs liens avec le régime de Vichy, surtout pour le premier, dont les positions eugénistes et le parcours contesté ont été source de polémiques, aboutissant à la toute récente débaptisation de la rue A. Carrel, devenue Eugénie Louis, du nom d'une résistante compiégnaise.

(7) Egalement auteur des sculptures ornant la façade de l'église Saint-Paul des Sablons, dans le quartier de la Victoire à Compiègne.

(8) Située sur le territoire de la commune de Margny-les-Compiègne.

(9) Régis GUYOTAT, «Que faire des lieux de mémoire des deux guerres

mondiales ?», *Le Monde*, 20 janvier 2004.

(10) Dont le comité d'entente est présidé dans l'Oise par notre sociétaire Raymond ZERLINE.

(11) Ce modeste édifice, situé à proximité des bâtiments à conserver, construit dans les années 1950 grâce aux dons d'entreprises compiégnaises de travaux publics, n'a pas à vrai dire un intérêt architectural et patrimonial majeur. On y trouve surtout un autel construit avec des pierres apportées de camps de la mort nazis. Ses ornements ont été placés en lieu sûr par l'armée, afin d'éviter des actes de vandalisme, qui n'ont pas épargné le reste du camp depuis sa fermeture.

(12) La Région Picardie, alors représentée au comité de pilotage par un conseiller appartenant à la majorité municipale, avait financé à hauteur de 30 % l'étude du projet. Sans remettre en cause leur concours, l'alternance politique du printemps dernier, tant à la Région qu'au Département, devrait les conduire à s'investir plus directement dans le contenu du projet.

(13) Laetitia GALDEANO, «Le mémorial de la Déportation vise 120 000 visiteurs par an», *Le Courrier Picard*, Edition de l'Oise, 21 juin 2004.

